La finance islamique : les principes et les principales opérations



Geneviève Causse
Professeur émérite à l'Université Paris-Est
et à l'ESCP-Europe
bcg7@wanadoo.fr

L'objet de l'article est de présenter les principales opérations financières des banques islamiques. Ces opérations sont effectuées conformément aux principes de la charia et de la théorie économique islamique. Aussi est d'abord présenté l'environnement des institutions financières islamiques. Puis les principales opérations financières sont étudiées : les opérations basées sur le partage des profits et pertes, les autres opérations, ainsi que les services offerts par les banques islamiques.

Mots clés

Théorie économique islamique- opérations financières illicites - opérations basées sur le partage des profits et pertes - *soukouks* - comptes de dépôts.

The objective of this paper is to present the main financial operations proposed by Islamic banking system. These operations are sharia compliant and based on Islamic economic theory. Consequently, Islamic banking Environment is described at first. Then, the main operations are presented: based on profit-sharing operations, others financial operations and services proposed by Islamic banks.

Key Words

Islamic Economic Theory - Prohibited financial Operations - Profit-Sharing Operations - Soukouks - Deposit Accounts.

La finance islamique est souvent présentée comme un ensemble de techniques permettant d'exercer une activité bancaire sans taux d'intérêt. En réalité, elle constitue un système financier à part entière, s'appuyant sur une théorie économique, elle-même construite sur les principes et règles de la *charia*. En conséquence, elle ne peut être examinée directement et uniquement dans ses dimensions techniques.

Siagh (2001) qualifie l'environnement particulier de la banque islamique de milieu « de culture intense » car elle se trouve « dans un contexte où elle interagit avec deux types d'environnements caractérisés par des dimensions différentes : l'environnement structurel et l'environnement intangible ». L'environnement structurel est celui auquel on fait référence